

Jean-François Vitet (1750-1824)

Note biographique

Par Anne Verjus

Jean-François Vitet est né à Lyon le 10 décembre 1750. Son père était Louis Joseph Vitet, maître chirurgien et juré de Lyon. Sa mère était Gabrielle Durozat (ou Derozan). Il était le cousin germain, par son père, de Louis Vitet, le maire de Lyon (1791-1792) et médecin d'Antoine Morand de Jouffrey à Paris.

Il se marie le 1er avril 1777 avec Elisabeth Ganin. Le couple n'aura pas d'enfant.

Jean-François Vitet est un ami de la famille Morand. De la même génération que Jean-Antoine et d'Antoinette, il apporte également son soutien à leur fils Antoine.

Dans la correspondance, lorsqu'on parle avec affection ou intérêt de « Vitet », c'est en général de lui qu'il s'agit. Comme dans cette [lettre d'Antoinette à son fils du 3 décembre 1799](#) :

« Recevez mon compliment d'être à la session de M. Vitet. Il est avantageux à votre instruction d'être près de cet homme de mérite et de pouvoir jouir de tout l'agrément de sa société, puissiez-vous imiter à son exemple son amour filial. Faites-lui mes plus empressés compliments... ».

Ou comme ici :

« S'il vaquait une place au tribunal pendant que je suis là, peut-être serait-il possible de l'espérer, sans cela j'aurais bien de la peine à réussir ; je crois que la personne à qui tu peux le plus parler de cela c'est Vitet, je ne doute pas qu'il ne me servît s'il y avait quelque chose à faire... ».

[Antoine à Magdeleine, 16 mai 1801.](#)

On sait peu de choses de lui, hormis des éléments de sa carrière :

- En 1790, il est président du Conseil général du Rhône-et-Loire.
- En février 1802, il est nommé président du Conseil des Hospices civils de Lyon.
- Il a été également deux fois candidat au Corps législatif, en 1804 puis en 1809, sans jamais être élu.
- Il a été, au moins en 1812, vice-président puis président du tribunal d'appel de Lyon.
- En 1814, il est président du tribunal de première instance de Lyon. Il vit au n°7 de la rue de l'archevêché.
- A partir de 1818, il est conseiller municipal de Lyon.

Il décède le 17 septembre 1824, nous dit *Le Constitutionnel*, d'une « attaque d'apoplexie foudroyante, à l'âge de 74 ans ».

Voici un extrait de sa notice :

« M. Vitet avait débuté au barreau, avant la Révolution, en qualité d'avocat. Il s'était acquis une réputation méritée par l'étendue de ses connaissances, ses qualités aimables et son esprit conciliant. Lorsqu'après la tourmente révolutionnaire, les tribunaux furent recomposés, M. Vitet fut nommé président de chambre à la cour d'Appel, poste qu'il occupa pendant plusieurs années avec distinction. Lors de la création de la cour royale, le ministre de la justice jeta les yeux sur M. Vitet pour présider le tribunal civil de Lyon. Sa nomination était conçue dans les termes les plus flatteurs et les plus honorables. M. Vitet reçut alors la Légion d'Honneur, comme une juste récompense des services qu'il avait déjà rendus, et comme un dédommagement de ce qu'il passait d'une cour d'Appel à un tribunal inférieur qui réclamait ses lumières et ses talents. La clarté, la lucidité et la facilité que M. Vitet apportait dans les considérans (sic) des jugements, qu'il prononçait presque toujours sans les avoir écrits, étaient vraiment remarquables. »

[Le Constitutionnel, Journal du commerce, politique et littéraire, mercredi 29 septembre 1824.](#)

Références bibliographiques :

Merci à Gabriel Garrote pour sa contribution à ces éléments biographiques.

Voir également la notice sur le site du CTHS : <http://cths.fr/an/prosopo.php?id=101025>.